

Bâtiment

EGID (Identificateur fédéral de bâtiment)

SRE (surface de référence énergétique)

Administratif

Répondant

ID Concessionnaire

Date de saisie des données

Début de la période de calcul

Fin de la période de calcul

Techniques

Agent énergétique primaire

Agent énergétique secondaire

Nombre de preneur

Décompte individuel

Date d'édition de la fiche

Analyse

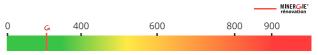
Potentiel d'optimisation

Plan

*TRI = Taux de rentabilité interne estimé à l'échéance du contrat de 5ans

Indice de dépense de chaleur "IDC" [MJ/m².an]





Le dépassement des seuils de 800 et 900 MJ/m² an déclenche une obligation d'audit énergétique et de mesures d'assainissement. Le dépassement du seuil de 600 MJ/m² an déclenche une obligation de mettre en place un décompte individuel des frais de chauffage (DIFC).

Consommation d'énergie [MWh]

Etiquette chauffage Etiquette CO₂



B C D E

production de chaleur.

Cette étiquette présente la consommation de chauffage par mètre carré de surface de référence énergétique. Cette étiquette représente la quantité de CO2 générée par l'agent énergétique utilisé pour la



Gaz CAD PAC Mazout